

VISIO - Obligations de l'agent affecté à la Direction des Ressources Humaines

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Connaître les droits et obligations applicables aux agents dans l'exercice de leurs fonction
- Etre capable de les intégrer dans les procédures de gestion du personnel

Public Visé

- DRH • Responsables des ressources humaines • Chefs de service • Chefs d'établissement • Agents des services du personnel

Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître les droits et obligations applicables aux agents dans l'exercice de leurs fonction
Etre capable de les intégrer dans les procédures de gestion du personnel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique appuyé par une étude de la jurisprudence
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

Obligations vis-à-vis de l'agent

- Impartialité
- Neutralité
- Secret professionnel
- Devoir d'information

Obligations de l'agent vis-à-vis de lui-même

- Intégrité / prise illégale d'intérêts
- Dignité dans les fonctions

Obligations vis-à-vis de l'institution

- Discrétion professionnelle
- Loyauté
- Réserve
- Obéissance hiérarchique

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, spécialiste du statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org